



Nos engagements.
Nos preuves.

Bilan coopératif et sociétal
des Banques Populaires 2021

L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE

Les actions de responsabilité sociétale (RSE) sont mesurées, formalisées et valorisées en euros dans l'empreinte coopérative et sociétale. C'est un outil fondé sur l'ISO 26 000 (norme internationale de référence en matière de RSE) qui référence chaque année l'ensemble des actions volontaires, non réglementaires et non commerciales réalisées par les 14 Banques Populaires. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble chiffrée de l'engagement coopératif et sociétal des Banques Populaires en métropole comme dans les DOM-TOM. L'empreinte coopérative et sociétale illustre les choix d'engagement pris par la banque. C'est une véritable preuve de la Raison d'être, un élément différenciant, unique, reflet du «plus coopératif» des Banques Populaires. Cette démarche participe à l'amélioration continue des pratiques des banques au service de la société et des territoires.

Les actions répertoriées dans l'empreinte coopérative et sociétale sont portées par de très nombreux services au sein des Banques Populaires (les services risques climatiques, la communication, les achats, le développement, le secrétariat général, les ressources humaines, la comptabilité, etc.). C'est un véritable travail collaboratif et transverse au service de la Raison d'être.

En 2021, le périmètre de l'empreinte coopérative et sociétale a été étendu : parmi les sept chapitres de l'ISO 26 000 (gouvernance, relation aux consommateurs, engagement sociétal, environnement, relations et conditions de travail, droits des personnes et éthique des affaires), le chapitre engagement sociétal a été élargi. En plus des éléments relatifs aux mécénats, aux fondations et aux partenariats non commerciaux, ont été ajoutés les partenariats commerciaux. Ce sont des partenariats qui participent au développement du territoire et des acteurs de l'écosystème local, en accord avec la Raison d'être. Ils peuvent être de nature institutionnelle, fédérative, associative, ou entrepreneuriale.

LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE

La démarche coopérative et sociétale est le prolongement de la Raison d'être Banque Populaire, les actions mises en place en sont l'illustration concrète. La Raison d'être est «le sens profond qu'une entreprise donne à son activité et la manière dont elle définit son utilité, en termes d'offre de biens et services, mais aussi son utilité sociale : les besoins fondamentaux auxquels elle répond, la vision du futur à laquelle elle souhaite contribuer, ses valeurs. C'est une précieuse boussole pour inscrire les décisions stratégiques dans la durée, c'est aussi une démarche responsable et un levier de réputation».

La Raison d'être s'ancre donc profondément dans le fonctionnement de la banque, elle définit l'identité Banque Populaire et sert de prisme et de repère à chaque décision et action. Elle a été définie en 2019 :

« Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire ».

Plusieurs banques ont adapté cette Raison d'être ombrelle à leurs particularités territoriales tout en gardant un sens commun, propre aux Banques Populaires. Trois axes d'engagement principaux ont été définis, caractéristiques de la spécificité Banque Populaire :

- 1. la proximité territoriale,**
- 2. la culture entrepreneuriale,**
- 3. l'engagement coopératif et durable.**

proximité territoriale

Les 14 Banques Populaires agissent en proximité pour le développement économique et social des territoires. Les décisions sont prises localement et adaptées aux particularités territoriales. Près de 100 % des crédits sont ainsi décidés en région, 100 % de l'épargne collectée est réinvestie pour le financement de l'économie locale, et les collaborateurs sont prioritairement recrutés sur le territoire de la banque. Les Banques Populaires soutiennent aussi le tissu associatif local dans des domaines variés comme la culture, le sport, la santé, ou la solidarité au travers du mécénat, de fondations et de partenariats. Attentives à la prise en compte des besoins de tous leurs clients, elles proposent un accompagnement aux personnes et structures vulnérables qui va au-delà du commercial et de la réglementation (des agences sont par exemple spécifiquement dédiées aux clients en difficulté et des solutions sont mises en place pour adapter la banque aux différents handicaps).



AGIR EN PROXIMITÉ

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DES TERRITOIRES

Des décisions locales et adaptées
aux spécificités territoriales

255

milliards € de financements¹

100%

des crédits décidés en région

100%

de la collecte réinvestie pour
le financement de l'économie locale

Soutenir les territoires
via les collaborateurs

5 069

recrutements

43

millions € versés sur les territoires
au travers des collaborateurs
(hors salaire et prime)²

48%

de collaborateurs sociétaires

CRÉER DE LA VALEUR

ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE
AU TRAVERS DE LA RSE

Soutenir le tissu associatif
local et la vie des territoires

28,9

millions € reversés au travers
des fondations, du mécénat et des partenariats

Accompagner les structures
ou clients vulnérables

11,5

millions € d'actions
envers les personnes vulnérables
(hors actions commerciales et réglementaires)

1. Total des encours de crédits des Banques Populaires régionales et du Crédit Coopératif à fin décembre 2021. – 2. Actions avec bénéfices directs sur la société au travers des collaborateurs, par exemple majoration des tickets restaurants au-dessus du taux réglementaire, formation aux premiers secours, accompagnement de la mobilité.

LES PREUVES DE L'ENGAGEMENT

La Banque Populaire du Sud accompagne
ses clients TPE/PME en difficulté
avec la création d'une agence dédiée

La Banque Populaire du Sud a créé une agence dédiée – l'agence Sud Accompagnement – afin d'aider ses clients entreprises (PME et TPE) en situation de fragilité financière. Elle propose ainsi un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs qui connaissent des difficultés. C'est un service d'experts, composé de spécialistes expérimentés, à l'écoute et ayant toutes délégations pour permettre à l'entrepreneur et à la banque d'imaginer des solutions pour surmonter les moments difficiles. C'est également l'agence Sud Accompagnement qui répond présente en cas de procédure collective. Ce dispositif au service des entrepreneurs en difficulté illustre l'ADN entrepreneurial et coopératif de la banque.



La Banque Populaire
Méditerranée soutient
le Centre de découverte
mer et montagne

Créé en 1991, le Centre de découverte mer et montagne vise à améliorer la compréhension du milieu marin et des bassins versants. Il comprend trois missions principales :

- l'activité de loisirs, via le club nature et les séjours dédiés aux enfants ;
- l'éducation, au travers d'activités thématiques et pédagogiques, de conférences et d'interventions en milieu scolaire et extra-scolaire ;
- l'expertise, grâce à la recherche, aux études de terrain et à la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité.

Engagée dans le monde de la voile et de la mer, la Banque Populaire Méditerranée est mécène historique du Centre de

découverte mer et montagne. Elle soutient l'ensemble de ses actions, telles que la bibliothèque itinérante de la mer (Bibliomer), les activités de loisirs et l'animation d'ateliers de sensibilisation. Des actions communes sont également mises en place, comme le développement d'un serious game en réalité virtuelle sur la protection de la mer pour les pratiquants de la voile, ou l'organisation d'actions auprès des scolaires pendant la Semaine Olympique et Paralympique. Ce partenariat de long-terme illustre à la fois le soutien de la Banque Populaire Méditerranée aux acteurs de son territoire et son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité et de la mer.

La Banque Populaire du Nord soutient l'économie fluviale et de la pêche de sa région

L'arrivée des péniches au 19^e siècle a permis l'essor de l'économie de la région Hauts-de-France. L'économie fluviale et maritime a ainsi joué un rôle majeur pour la région côtière de 140 km de littoral. Dans les nouveaux contextes économiques et écologiques, l'intérêt du transport fluvial revient en force auprès des politiques, des entreprises industrielles et commerciales dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines avec le développement du canal Seine-Nord. La Banque Populaire du Nord encourage la transition écologique de ses clients en les

aidant à financer le verdissement de leur bateau (panneaux solaires embarqués et moteurs plus propres). En 2021, une trentaine de projets ont été financés pour des montants de plusieurs millions d'euros, à travers la marque Crédit Maritime de la Banque Populaire du Nord. Cet engagement place la Banque Populaire du Nord comme le leader sur le secteur du fluvial et de la pêche. C'est d'ailleurs l'une des rares banques françaises à avoir inscrit l'économie fluviale dans son plan stratégique au titre de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises).



La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes soutient les étudiants de sa région



La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a signé un partenariat avec la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et les épiceries sociales et solidaires AGORAé, afin de soutenir les étudiants de sa région. Trente tonnes de produits de première nécessité (denrées alimentaires et produits d'hygiène) ont été distribuées aux étudiants dans les épiceries sociales et solidaires AGORAé des villes de Lyon, Grenoble, Chambéry et Clermont-Ferrand. La FAGE est la première organisation étudiante de France, elle regroupe 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants en France. Son but est de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif, notamment en agissant pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude des jeunes. La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre de sa politique de soutien à l'éducation et à des associations dont l'objet est l'intégration sociale, partage ces objectifs communs avec la FAGE. Les AGORAé, lieux d'échange et de solidarité gérés par des étudiants pour des étudiants, constituent une réponse innovante aux problématiques de précarité étudiante.

L'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté 1896-2024 » de la CASDEN Banque Populaire

La CASDEN Banque Populaire, partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a lancé le programme « Histoire, Sport & Citoyenneté 1896-2024 » dans le cadre du volet Héritage des Jeux. Ce programme initié par la CASDEN Banque Populaire et conçu par le groupe de recherche ACHAC comprend une exposition, ainsi qu'un site Internet, des ressources pédagogiques, des colloques et conférences... L'exposition rend hommage, au travers de 30 panneaux, aux championnes et champions qui ont fait les Jeux Olympiques de 1896 à nos jours et illustre les valeurs citoyennes qu'ils incarnent.

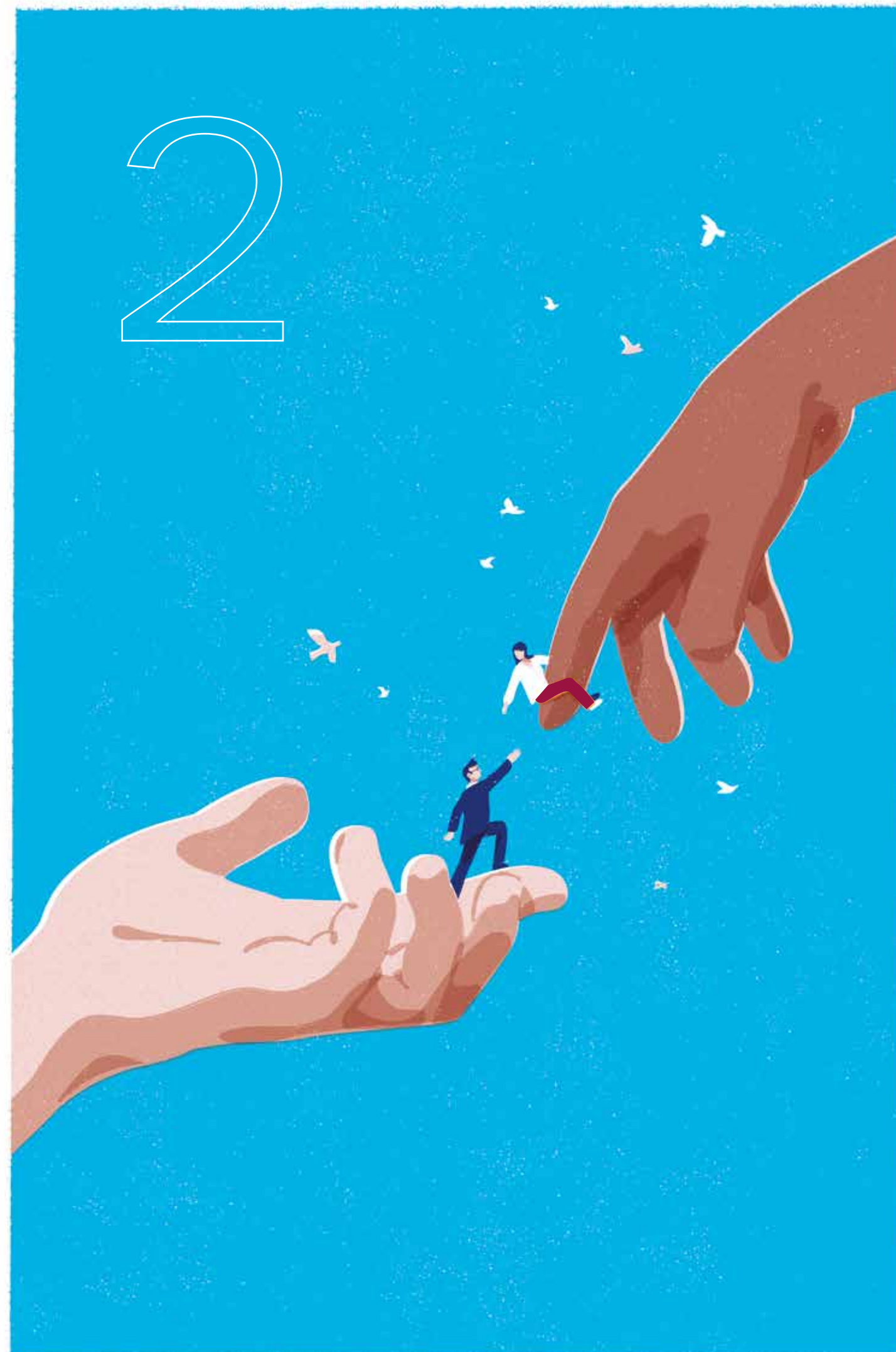
À fin 2021, plus de 1 000 événements de présentation ont été organisés. Un succès remarquable grâce au réseau militant de la CASDEN Banque Populaire qui participe à sa diffusion, notamment lors des Rencontres ou de la Semaine Olympique et Paralympique, dans les établissements scolaires et les organisations de la Fonction publique. L'exposition est labellisée « Olympiade culturelle » : c'est l'un des tout premiers projets à recevoir ce label. Lien vers le site dédié : <https://casdenhistoiresport.fr/>

culture entrepreneuriale

Les Banques Populaires soutiennent la création et le développement des entreprises. Elles sont la première banque des PME depuis 12 années consécutives*. Des collaborateurs experts et impliqués dans le tissu entrepreneurial accompagnent les clients professionnels et entreprises. Elles financent les acteurs économiques et contribuent à la vie des écosystèmes entrepreneuriaux en soutenant des organismes comme l'Adie et Entreprendre Pour Apprendre. Les Banques Populaires favorisent également le fait d'entreprendre via l'éducation et le soutien à l'innovation. Elles soutiennent par exemple des chaires de recherche et des fondations universitaires. Elles diffusent la culture entrepreneuriale en valorisant les réussites locales, notamment au travers de prix nationaux et régionaux (Prix de la Dynamique Agricole pour les agriculteurs et viticulteurs, Next Innov pour les start-up innovantes, CréAdie pour les micro-entrepreneurs, Stars et Métiers pour les artisans, etc.).

* Étude Kantar PME-PMI 2021 – Banques Populaires : 1^{re} banque des PME.

2



SOUTENIR

LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES

Assumer le rôle de **financeur**
de tous les acteurs économiques

44 240

créateurs d'entreprise accompagnés¹

23

milliards € accordés
aux acteurs économiques¹

Plus de

150 000

projets entrepreneuriaux soutenus¹

Plus de

4 800

collaborateurs dédiés à l'entrepreneuriat²

Contribuer aux écosystèmes
entrepreneuriaux et diffuser
la **culture entrepreneuriale**
en valorisant les **réussites locales**

7,3

millions € d'actions en faveur de
l'entrepreneuriat, dont des partenaires nationaux
comme l'ADIE et Entreprendre
Pour Apprendre.

Soutien de plus de

750

organismes en lien avec l'entrepreneuriat

Des **prix nationaux** comme
Stars et Métiers, Prix de la dynamique agricole,
Prix de l'immobilier, Next Innov, etc.

« Les petites connexions font les grands projets. »

FAVORISER

LE FAIT D'ENTREPRENDRE VIA **L'ÉDUCATION**
ET LE SOUTIEN À **L'INNOVATION**

Accompagner l'éducation
et soutenir la **recherche**
et l'**innovation**

11,4

millions € en soutien à l'éducation
et à la recherche, avec des mécénats nationaux
comme avec les Universités Lyon III,
Paris Saclay et Angers

Des centres d'affaires entreprises labellisés
Next Innov qui ont accompagné

3 500

entreprises innovantes

1. Tableau de bord interne, hors Crédit Coopératif et CASDEN Banque Populaire. – 2. DPEF Groupe 2021.



La Banque Populaire
Aquitaine Centre
Atlantique engagée auprès
de l'ensemble des
fondations universitaires
de son territoire

La Banque Populaire Aquitaine Centre
Atlantique accompagne l'éducation et la
recherche dans le domaine environnemental,
au travers de son engagement auprès de
toutes les fondations universitaires présentes
sur son territoire. Cet engagement prend
la forme d'un soutien financier; celui de la chaire
LUDI (Littoral urbain durable et intelligent)
de la Fondation La Rochelle Université,
celui de la chaire TARENT (Transitions
énergétiques territoriales) de la Fondation
Bordeaux Université, et enfin, celui
de la chaire TRACES (Transitions pour
le climat, l'environnement et la société)
de la Fondation Université de Limoges.
Au-delà du soutien financier, la Banque
Populaire Aquitaine Centre Atlantique
s'engage auprès de la Fondation Bordeaux
Université via la mise à disposition
d'une collaboratrice en mécénat
de compétences deux jours par mois et
participe à l'organisation de son dîner
de gala. Enfin, elle est impliquée dans
sa gouvernance en tant que membre du conseil
d'administration.

Le Crédit Coopératif soutient le Prix JENi Christian Valadou (jeunes entreprises d'insertion)

L'insertion est un secteur qui a le vent en poupe avec près de 500 nouvelles entreprises d'insertion créées sur l'ensemble du territoire en trois ans. Initié par la Fédération des entreprises d'insertion, en partenariat avec la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC et avec le soutien du Crédit Coopératif, le Prix JENi Christian Valadou récompense de jeunes dirigeants d'entreprises d'insertion nouvellement créées ou reprises, et porteuses d'un projet social innovant.

Cette quatrième édition s'adresse aux entrepreneurs âgés de moins de 44 ans, dirigeants d'une entreprise d'insertion ou l'ayant reprise depuis au moins un an et moins de cinq ans. Le lauréat du prix remporte un mentorat de six mois, la prise en charge d'une mission étudiante, un voyage apprenant à la découverte d'autres entreprises sociales, et une dotation financière de 3 000 euros du Crédit Coopératif.

Lien vers le site : www.lesentreprisesdinsertion.org

La BRED Banque Populaire partenaire du programme « HEC Stand Up »



Depuis 2019, la BRED Banque Populaire soutient le programme « HEC Stand Up » qui vise à favoriser l'égalité des chances en soutenant l'entrepreneuriat féminin dans les territoires d'outre-mer. Ce programme d'excellence s'adresse aux femmes porteuses de projet d'entreprise en phase de lancement et qui souhaitent développer leur indépendance financière via l'entrepreneuriat. Après une première session de huit jours en Martinique en 2019, la formation a été déployée avec succès en 2020 en Guadeloupe et en Martinique. En deux ans, plus de 100 entrepreneuses ont été formées gratuitement à l'entrepreneuriat. En 2021, le programme s'est également déployé sur l'île de la Réunion grâce au soutien de la BRED et à la participation active de la Fondation Fond'Ker ainsi que la Préfecture et Pôle Emploi. Depuis 2019, ce sont ainsi 250 femmes qui ont été formées à l'entrepreneuriat dans les territoires d'outre-mer.

La Banque Populaire Rives de Paris soutient l'entrepreneuriat à tout âge

Que ce soit à travers le Prix Jeunes CréAdie, à travers les Trophées de l'Entrepreneuriat de la Fondation Universitaire de Cergy, ou à travers les actions de 100 000 entrepreneurs et d'Enactus France, la Fondation d'entreprise Banque Populaire Rives de Paris s'engage auprès des jeunes adultes ou étudiants qui entreprennent. En accord avec sa vocation d'aider tous ceux qui entreprennent sur le territoire, la Fondation soutient aussi Force Femmes, une association qui a reçu le Prix coup de cœur des sociétaires et qui accompagne gratuitement les femmes de plus de 45 ans sans emploi dans leurs démarches de retour à l'emploi et de création d'entreprise. En 2021, la Fondation a participé à la création d'un fonds de solidarité pour les créatrices d'entreprise issues du vivier du Prix des entrepreneuses en action. Elle a attribué une aide de 10 000 euros qui a permis de soutenir cinq entrepreneuses avec une bourse de 2 000 euros chacune.



Les Banques Populaires et l'Adie partenaires depuis 25 ans

L'Adie est une association solidaire qui intervient auprès de personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique pour les aider à créer leur entreprise grâce au micro-crédit. Les Banques Populaires sont partenaires de l'Adie depuis 25 ans : elles refinancent les lignes de crédit octroyées par l'Adie à ses clients. En 2021, les Banques Populaires demeurent le premier partenaire financier de l'Adie, avec le financement de la production de micro-crédits à hauteur de 25,9%. Ainsi, près de 38,6 millions d'euros de lignes de crédits ont été accordés, ce qui a permis de financer 9 207 micro-crédits (5 692 micro-crédits

professionnels, 2 000 micro-crédits mobilités et 1 515 micro-assurances) et de contribuer à la création ou au maintien de 8 401 emplois indépendants et salariés dans les territoires. Le partenariat repose aussi sur des actions de mécénat financier et humain, notamment en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. Les Banques Populaires ont ainsi financé des remises de prix pour récompenser de jeunes micro-entrepreneurs, soutiennent le fonds de prêt d'honneur jeune, et ont participé au financement du programme de formation « Je deviens entrepreneur ».

engagement coopératif & durable*

Les Banques Populaires sont des banques coopératives. Elles développent l'implication des sociétaires et impulsent des actions en faveur du sociétariat. Elles assurent une qualité de services pérenne à leurs clients, en veillant à la formation régulière de leurs collaborateurs et au suivi de la relation client. Les Banques Populaires investissent aussi largement pour participer à une société plus durable. Elles agissent par exemple sur la préservation des générations futures et leur environnement en mettant une part importante du résultat en réserve. Elles accompagnent les clients et les territoires dans les enjeux de transitions environnementales et de santé au travers d'offres et d'actions spécifiques. Elles s'engagent également à fonctionner durablement en mettant des objectifs importants de réduction de bilan carbone à court terme, et en développant des politiques d'achats responsables qui veillent à privilégier des achats éthiques et écologiques et qui font appel à des entreprises du secteur du travail protégé et adapté.

* Durable : qualificatif à double sens qui signifie à la fois respectueux vis-à-vis de l'environnement et des valeurs sociétales et qui intègre une notion temporelle (être au service de ses clients et parties prenantes dans la durée).



SOUTENIR

LE MODÈLE COOPÉRATIF

Développer l'implication
des sociétaires et impulser
des actions en faveur du sociétariat

100%

du capital social détenu par les sociétaires

4,8

millions de sociétaires

Satisfaction sociétaires :

NPS = 18

8%

de l'empreinte coopérative et sociétale
engagée dans des actions volontaires liées
à la vie sociétale et au modèle coopératif¹

Assurer une qualité
de services pérenne
et satisfaisante aux clients

Satisfaction clients :

NPS = 11

« Investir sur l'avenir, le nôtre et celui de nos enfants. »

PRÉSERVER

LES GÉNÉRATIONS FUTURES ET LEUR ENVIRONNEMENT

Accompagner les clients, la société
et les territoires dans les enjeux
de transition durable,
santé et environnementale

823

millions € de financements
de la transition écologique et énergétique²

10,4

millions € investis sur l'environnement,
le développement durable et la santé

- 9%

d'impact carbone (2021 vs 2019)³

Prévoir les réserves

75%

des résultats de la banque
mis en réserve

¹. Par exemple : formations administrateurs, club sociétaires, etc. – ². DPEF Groupe 2021. – ³. Analyse proforma fév. 2022/DPEF : -9% au niveau du Groupe BPCE.

LES PREUVES DE L'ENGAGEMENT

La Banque Populaire Val de France développe le mécénat de compétences

La Banque Populaire Val de France propose à ses collaborateurs de s'investir auprès d'associations partenaires de la banque sur leur temps de travail. Elle mise sur les valeurs du mécénat de compétences, car elle a la conviction que ce nouveau format d'activité est générateur de bénéfices professionnels et personnels pour ses collaborateurs. La mise à disposition peut être d'une journée par semaine, par mois, ou une année complète. Dans le cadre de sa Fondation d'entreprise, la Banque Populaire Val de France bénéficie d'un grand nombre de partenaires issus de l'économie sociale et solidaire (ESS), tels que l'Adie, Nos quartiers ont des talents, Terre et Cité, la Fondation Agir Contre l'Exclusion ou

Magie à l'hôpital. Dans le domaine de la culture, de l'environnement ou de la solidarité, elle est ainsi en capacité de proposer de nombreuses missions à ses collaborateurs au plus près des acteurs du territoire. Grâce à la plateforme SOPOP, la mise en relation est simple et rapide. Plus de 650 heures et 93 missions ont déjà été réalisées en 2021.

La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté engagée auprès de Reforest'Action

La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, qui a intégré depuis plusieurs années le développement durable dans sa politique d'entreprise, s'engage en faveur d'actions durables et contribue à la restauration de forêts au cœur de sa région en s'associant à Reforest'Action. Ce soutien a démarré en 2021 au travers de la préservation de forêts via un programme sélectionné en Bourgogne Franche-Comté et se poursuit en 2022 avec de nouveaux objectifs. Ces actions responsables sont mises en œuvre grâce aux clients ayant choisi d'investir de manière responsable sur le territoire et souhaitant participer activement à son développement. En 2021, 2 000 arbres ont été plantés à Beaumont-la-Ferrière, au cœur de la Nièvre, avec comme bénéfices : 6 000 abris pour animaux créés, 300 tonnes de CO₂ stockées, 8 000 mois d'oxygène générés, et 2 000 heures de travail créées. En 2022, l'objectif est de parvenir à 10 000 arbres plantés au cœur de la forêt d'Ounans, dans le Jura.



La Banque Populaire Grand Ouest valorise son modèle coopératif avec le mouvement B.Pop&Coop

Pour mettre en avant le modèle coopératif et valoriser le sociétariat notamment auprès des jeunes, la Banque Populaire Grand Ouest a créé le mouvement B.Pop&Coop. Ce mouvement, rassemblant les sociétaires et collaborateurs, valorise les actions bénéfiques sur le territoire au profit des habitants du Grand Ouest. Il recense les initiatives solidaires et coopératives : les activités au profit des associations du territoire soutenues par le Fonds de Dotation Solidarité Grand Ouest et la Fondation Grand Ouest,

les actions et événements pour supporter les sportifs comme Clarisse Crémer lors de son dernier Vendée Globe ou les athlètes locaux qui visent les Jeux Olympiques de Paris 2024. B.Pop&Coop, c'est aussi l'organisation de concours d'idées à impact positif pour stimuler l'innovation des nouvelles générations et proposer des actions concrètes pour préserver le littoral du Grand Ouest.

Lien vers le site dédié : <https://bpop-coop.fr/>



La Fondation de la Banque Populaire Occitane accompagne les associations du secteur de la santé

La santé est un axe important de la Fondation d'entreprise de la Banque Populaire Occitane, elle représente 12% de ses lauréats. En 10 ans, ce sont ainsi 36 projets associatifs qui ont été accompagnés dans ce domaine pour un budget de 417 600 euros. Les actions soutenues au service de personnes fragilisées par la maladie ou le vieillissement sont plurielles.

Elles recouvrent les thérapies alternatives (médiation animale ou culturelle, musicothérapie, aromathérapie...), les actions autour du sport et de la santé, le développement d'applications pour prévenir l'obésité chez les adolescents ou l'apnée du sommeil chez les enfants, ainsi que des actions de prévention (cancer, VIH...). La Fondation Banque Populaire Occitane finance également des projets pour « humaniser l'hôpital » comme l'hébergement de proches en proximité de la personne malade, l'aménagement de logements partagés, la création de parcours de marches ou d'espaces sensoriels... La démarche s'inscrit aux côtés de celle portée par l'association Hôpital Sourire, dont la Banque Populaire Occitane est membre fondateur. En 2021, les actions de collecte ont ainsi permis d'allouer une subvention de 30 000 euros pour les enfants hospitalisés auprès du CHU régional.

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne soutient la cavalière Cloé Mislin

Depuis de nombreuses années, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne soutient des athlètes de haut niveau et les accompagne dans leur préparation physique et sportive. En 2021, Cloé Mislin, soutenue également par la Fondation d'entreprise Banque Populaire, a intégré la team Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne comprenant aujourd'hui quatre athlètes, dont deux en handisport, qui préparent les prochains Jeux de Paris 2024 (Mathieu Biazizzo en kayak, Ismaël Bouzid Souihli en taekwondo et Maxime Thomas en handi-tennis de table). Atteinte depuis l'âge de 20 ans par une maladie de Parkinson juvénile, Cloé Mislin est cavalière en

para dressage Grade 2. Elle fait partie de l'équipe de France paralympique d'équitation - dressage depuis 2014 et est inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau depuis novembre 2018. Elle travaille avec une nouvelle jument depuis un an, Fellini de Malleret : « pleine de promesse pour l'avenir, c'est une jument qui veut toujours bien faire. Il faut juste que je trouve les bons boutons avec elle pour aller vers de belles performances. » Parallèlement à sa carrière sportive, elle est présidente de l'association Amaé (Association pour la médiation animale et l'équithérapie) qui organise des sessions thérapeutiques et ludiques pour des personnes en situation de handicap au contact du cheval.

LES 7 PRINCIPES DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

L'Alliance Coopérative Internationale (ACI) est à l'origine des sept grands principes qui sont aujourd'hui la référence mondiale des coopératives.

1.

ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS

L'adhésion à une Banque Populaire est un acte libre et volontaire, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, ethnique, religieuse ou politique.

- 4,8 millions de sociétaires au sein des 14 Banques Populaires, dont :
 - > 85,6% de sociétaires particuliers.
 - > 12,7% de professionnels.
 - > 1,7% d'entreprises et associations.
- 43% des clients Banque Populaire sont sociétaires.
- Près de 151 000 nouveaux sociétaires en 2021.

2.

POUVOIR DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES

Vote des sociétaires :

Un vote des sociétaires historiquement à la proportionnelle : un homme = 0,25% maximum des voix exprimées en assemblée générale et des plafonds de détention des parts sociales bas.

- 2 507€ : montant moyen de parts sociales détenues par sociétaire.
- 17€ : valeur moyenne d'une part sociale.

Représentation des sociétaires :

- 219 administrateurs d'un âge moyen de 59 ans.
- 20 censeurs.
- 9 réunions de conseil d'administration en moyenne par banque.
- 17 réunions de comités spécialisés issus du conseil d'administration en moyenne par banque.
- 83,9% de participation des administrateurs aux conseils d'administration.
- 48% de femmes administratrices.
- 35% de femmes présidentes ou vice-présidentes de conseil d'administration.

3.

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES

- 1,31% de rémunération moyenne des parts sociales en 2021.
- 10,05% du résultat net redistribué sous forme d'intérêts aux parts sociales (moyenne des Banques Populaires en 2020 validée en AG 2021).
- 86,5% des sociétaires économiquement actifs au sein de leur coopérative (hors Casden Banque Populaire et Crédit Coopératif).
- Un montant de détention du capital par sociétaire plafonné.
- 9,3% des sociétaires détiennent 50% du capital de leur Banque Populaire.

4.

AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE

- 100% du capital social des Banques Populaires est détenu par les sociétaires.

5.

ÉDUCATION, FORMATION ET INFORMATION

- 9 M€ de dépenses consacrées à la vie coopérative et à la communication aux sociétaires.
- 206 réunions de sociétaires de 10 à 50 sociétaires.
- 29 réunions de sociétaires réunissant entre 50 et 600 sociétaires.
- 4 réunions de sociétaires réunissant entre 600 et 3 000 sociétaires.
- 71% des nouveaux collaborateurs formés au modèle coopératif des Banques Populaires.
- 69% des administrateurs formés par la Fédération Nationale des Banques Populaires et leur banque.

6.

COOPÉRATION ENTRE LES COOPÉRATIVES

Le réseau des Banques Populaires est membre fondateur de la CIBP qui regroupe des banques coopératives dans le monde, membre de Coop FR et du Conseil Supérieur de la Coopération.

- 8 Banques Populaires soutiennent la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de leur territoire.

7.

ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ

- 8 Banques Populaires ont associé leurs sociétaires à leurs actions solidaires.
- 28,8 M€ consacrés à l'engagement sociétal (en mécénat direct, via des fondations ou à travers des partenariats).

L'ENGAGEMENT COOPÉRATIF ET SOCIÉTAL DES BANQUES POPULAIRES EN 2021

Parce que leur modèle est coopératif depuis plus de 100 ans, les Banques Populaires mènent de multiples actions au cœur des territoires qui servent l'intérêt général et la société. **En 2021, elles ont ainsi mené plus de 3 800 actions en proximité pour un montant total de plus de 117 millions d'euros¹.** Cela représente 1,7% du produit net bancaire des Banques Populaires et 6,3% de leur résultat avant impôt.

1. Plus de 28 millions d'euros supplémentaires ont été enregistrés par rapport à 2020, soit une augmentation de 32%. À noter que les partenariats commerciaux ont été ajoutés dans le périmètre de calcul en 2021 (ce qui représente 9,4 millions d'euros en plus). À isopérimètre, cela fait une augmentation de 21,7% entre 2020 et 2021.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes des Banques Populaires qui ont contribué à la collecte de l'empreinte coopérative et sociétale 2021 :

- **JOSÉ ABEL**
(Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes);
- **MARGAUX BAUDART**
(CASDEN Banque Populaire);
- **CAROLINE BENICHOUX**
(Banque Populaire du Sud);
- **MARIE-ANNE BONNIEUX**
(Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté);
- **PAULIN BRUGÈRE**
(Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique);
- **NICOLAS BRUNET**
(Banque Populaire Occitane);
- **SABRINA CHASTANG**
(Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique);
- **JEAN-PHILIPPE DUBAR**
(Banque Populaire du Sud);
- **NICOLAS CHEVALIER**
(Banque Populaire Grand Ouest);
- **STÉPHANIE CHEVALLIER**
(Banque Populaire Val de France);
- **ANNE-CHARLOTTE DELORT**
(BRED Banque Populaire);
- **MARIANNE FARTHOUAT**
(Banque Populaire Occitane);
- **PHILIPPE FERLAY**
(Banque Populaire Rives de Paris);
- **DELPHINE GARGOUIL**
(Crédit Coopératif);
- **ALEXANDRE GEAI**
(Banque Populaire Grand Ouest);
- **ÉRIC GODART**
(Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes);
- **STÉPHANIE GUILLAS**
(CASDEN Banque Populaire);
- **CORINE LACOSTE**
(Banque Populaire Occitane);
- **DAMIEN LEMAIRE**
(Banque Populaire du Nord);
- **CHARLOTTE MASSIN**
(Banque Populaire du Nord);
- **SOPHIE NICOLAS**
(Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne);
- **CHARLOTTE PRADEL**
(Banque Populaire Méditerranée);
- **AMÉLIE ROCHUT**
(Banque Populaire Rives de Paris);
- **YVES SAND**
(Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne);
- **JEAN SERRIÈRE**
(BRED Banque Populaire);
- **SOPHIE STEPHAN**
(Banque Populaire Val de France);
- **CLARA ZARCO**
(Crédit Coopératif).

ÉMETTEUR
**FÉDÉRATION NATIONALE
DES BANQUES POPULAIRES**
76-78 avenue de France
75204 Paris cedex 13

SIRET 521 948 059 00030
Code NAF F9499Z
Tél. : 01 58 40 61 41
information@fnbp.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ALAIN GIRON, directeur général de la FNBP

DIRECTRICE DE RÉDACTION
JOHANNE AMESTONN,
directrice de la stratégie coopérative,
formation et RSE

COORDINATION GRAPHIQUE
ET RÉDACTIONNELLE
BÉATRICE VIGNON, directrice communication
AUDREY LECOURT, chef de projet communication

COLLECTE DES DONNÉES
HÉLÈNE CAMBOU, responsable RSE
et Raison d'être
CÉLINE CASTAING, responsable partenariat
et sociétariat

CONCEPTION, RÉALISATION, MISE EN PAGE
JULIANE CORDES et **CORINNE DURY**

ILLUSTRATIONS
CHARLES MONNIER

IMPRESSION
DEJA LINK
Le papier est issu de forêts gérées durablement